ATLAS DES PAYSAGES DÉPARTEMENTAL - 2025 - 14 Unités paysagères

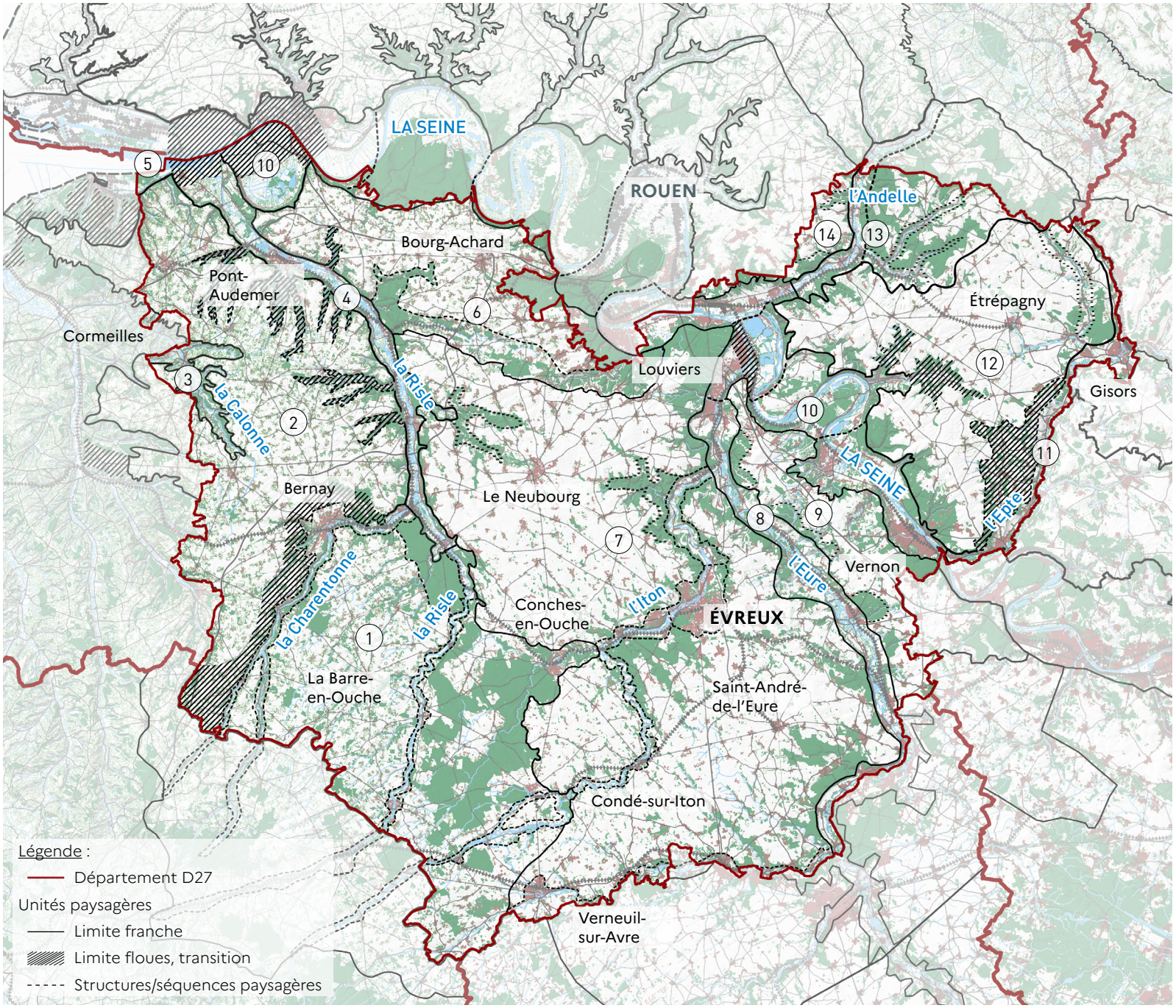

- Approche transversale intégrant les composantes matérielles (naturelles et anthropiques) et les composantes immatérielles.
- Regroupement d'unités : certaines unités deviennent des structures

1. Le pays d'Ouche forestier, bocager et cultivé
2. Le plateau du Lieuvin, semi-bocager et cultivé et son habitat dispersé
3. Plateaux et vallées encaissées du Pays d'Auge
4. La vallée de la Risle, ses coteaux boisés, ses prairies et ses marais
5. L'embouchure de la Seine, ses ports et ses milieux naturels
6. Le plateau du Roumois, ses franges boisées, ses grands axes urbanisés et sa campagne arborée
7. Le plateau de l'Eure, ses vastes cultures et ses horizons boisés
8. La vallée bucolique et urbanisée de l'Eure
9. Le plateau agricole et urbanisé de Madrie
10. La Vallée de la Seine, ses méandres, ses coteaux et ses villes
11. La Vallée de l'Epte et ses contreforts bossus
12. Le plateau cultivé du Vexin Normand, ses horizons boisés et ses parties bossues
13. Le pays de la forêt de Lyons et de la vallée industrielle de l'Andelle
14. Le pays agricole et urbanisé de Caux autour de Rouen

UNITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES - **Secteur ouest**

① **Le pays d'Ouche forestier, bocager et cultivé**
- le plateau bocager
- les vallées habitées et industrialisées (Charentonne, partie amont de la Risle et de l'Iton)
- les forêts historiques ponctuées de clairières

② **Le plateau du Lieuvin, semi-bocager et cultivé et son habitat dispersé**
- les vallons secrets *- Structure partagée*
- les plateaux semi-bocagers

③ **Plateaux et vallées encaissées du Pays d'Auge**

④ **La vallée de la Risle, ses coteaux boisés, ses prairies et ses marais**
- les pentes abruptes et boisées
- les paysages prairiaux et marécageux de la plaine alluviale
- les pieds de coteaux urbanisés
- les vallons secrets *- Structure partagée*

> 3 séquences paysagères de l'amont à l'aval
- Séquence pittoresque et industrielle à l'amont
- Séquence urbaine à Pont-Audemer
- Séquence bucolique et marécageuse à l'aval

⑤ **L'embouchure de la Seine, ses ports et ses milieux naturels**

⑩ **La vallée de la Seine, ses méandres, ses coteaux et ses villes**
- Séquence « Le Marais Vernier »

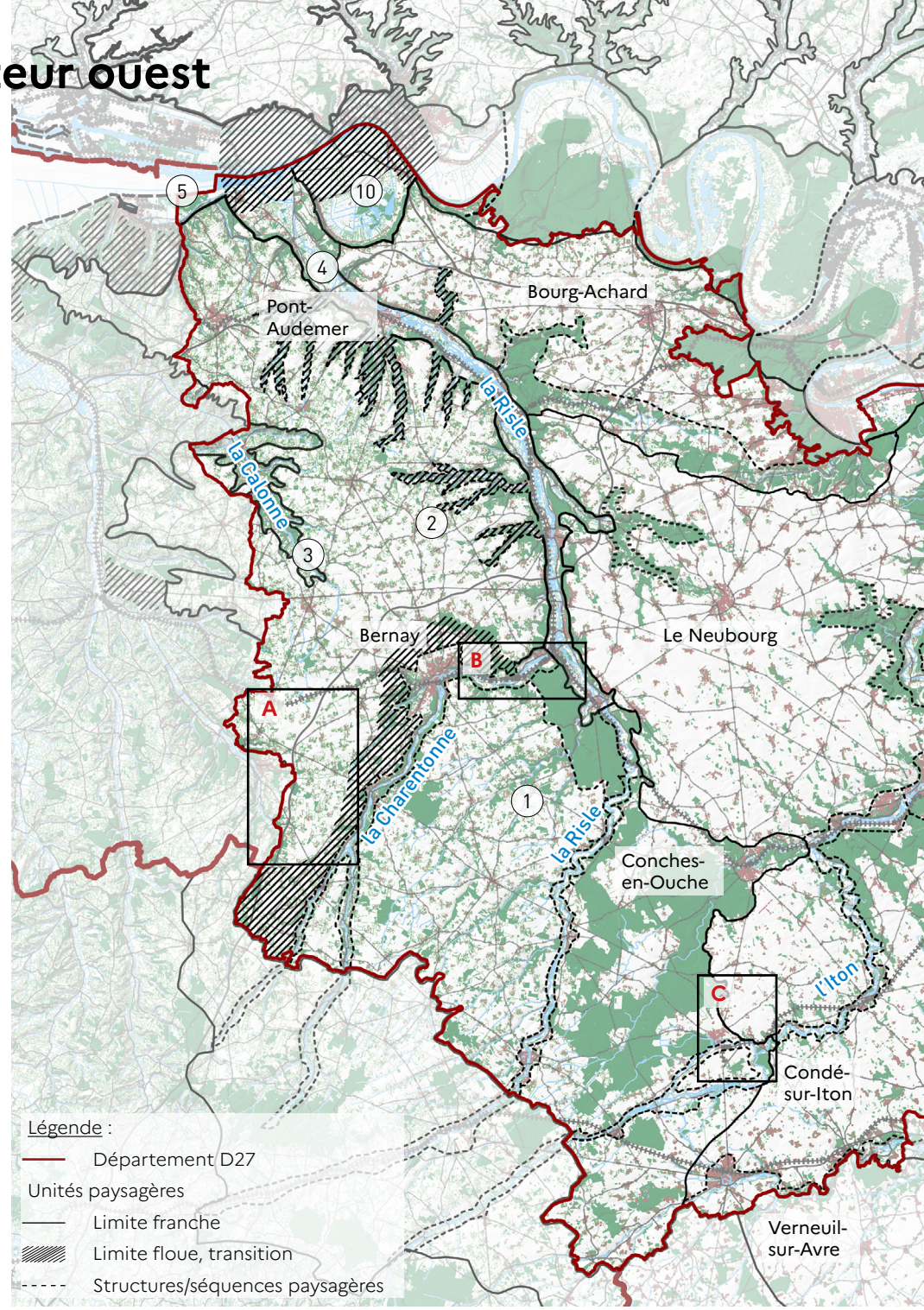

UNITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES - **Secteur ouest**

A Où se situe la limite entre le « Pays d'Ouche forestier, bocager et cultivé » et « Le plateau du Lieuvin, semi-bocager et cultivé et son habitat dispersé » ?

> À quelle unité appartient le secteur situé entre la Charentonne et la D613, à l'ouest de Bernay ?

B Compte-tenu de son caractère industrialisé, le secteur aval de la Charentonne est-il à rattacher à la vallée de la Risle ?

C Comment qualifier et spatialiser la limite orientale du Pays d'Ouche ?

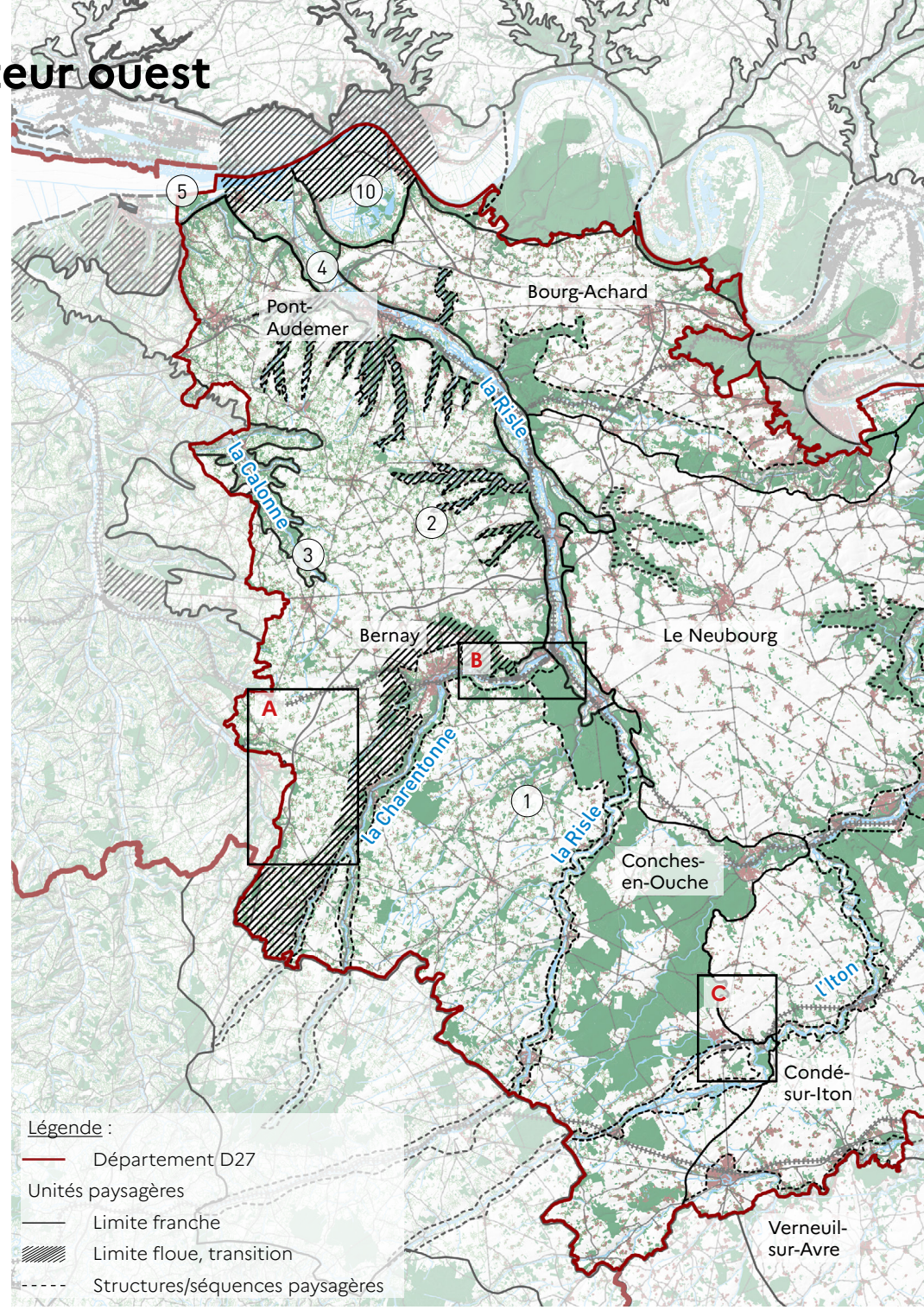

UNITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES -**Secteur centre**

⑥ **Le plateau du Roumois, ses franges boisées, ses grands axes urbanisés et sa campagne arborée**

- les franges boisées
- le plateau cultivé et urbanisé, ponctué de boisements

⑦ **Le plateau de l'Eure, ses vastes cultures et ses horizons boisés**

- les plateaux céréaliers
- les vallées sèches
- la vallée de l'Iton
- Evreux
- la vallée de l'Avre

⑧ **La vallée bucolique et urbanisée de l'Eure**

- la plaine alluviale, inondable et boisée
- les coteaux escarpés boisés et ponctués de villages
- les pieds de coteaux habités

> 2 séquences paysagères de l'amont à l'aval

- Séquence bucolique et boisée à l'amont
- Séquence urbanisée à l'aval autour de Louviers

⑨ **Le plateau agricole, forestier et urbanisé de Madrie**

- le plateau agricole et urbanisé
- les coteaux boisés

⑩ **La vallée de la Seine, ses méandres, ses coteaux et ses villes**

- les coteaux abrupts des versants concaves
- les rives habitées des versants convexes
- les marais et zones humides naturelles et récréatives
- les vallées et vallons pittoresques

> 5 séquences paysagères dans le département de l'Eure

- Séquence la vallée de Vernon à Gaillon
- Séquence les méandres des Andelys
- Séquence les étangs de Léry-Poses
- Séquence la boucle d'Elbeuf
- Séquence « Le Marais Vernier »

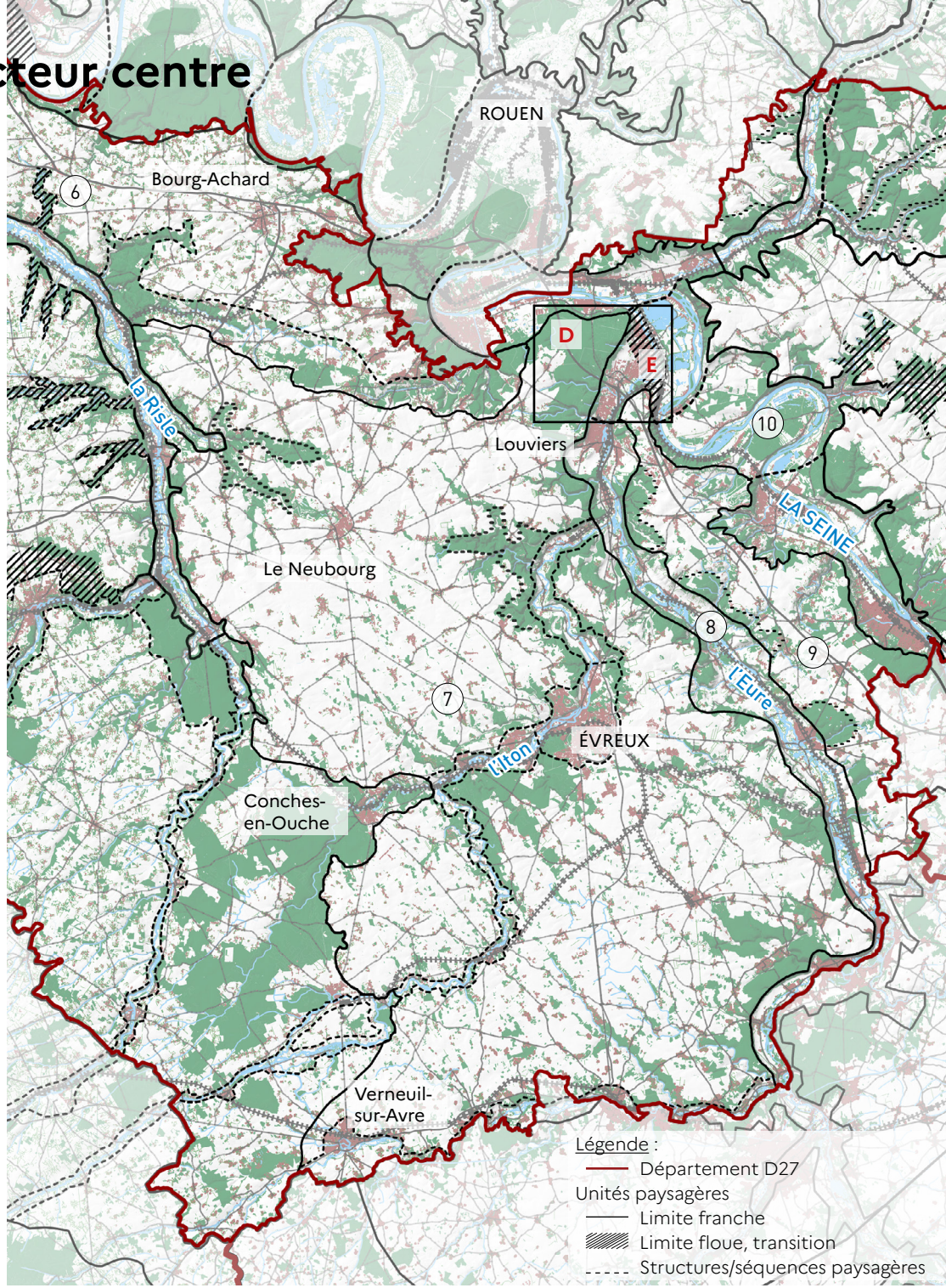

UNITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES -**Secteur centre**

D À quelle unité appartient la forêt de Bord ? le Roumois ? le plateau de l'Eure ou les coteaux de la vallée de la Seine ou de l'Eure ?

E Comment se caractérise le passage entre la vallée de l'Eure et la vallée de la Seine ? Où situer la transition : Val de Reuil, Louviers ou A13 ?

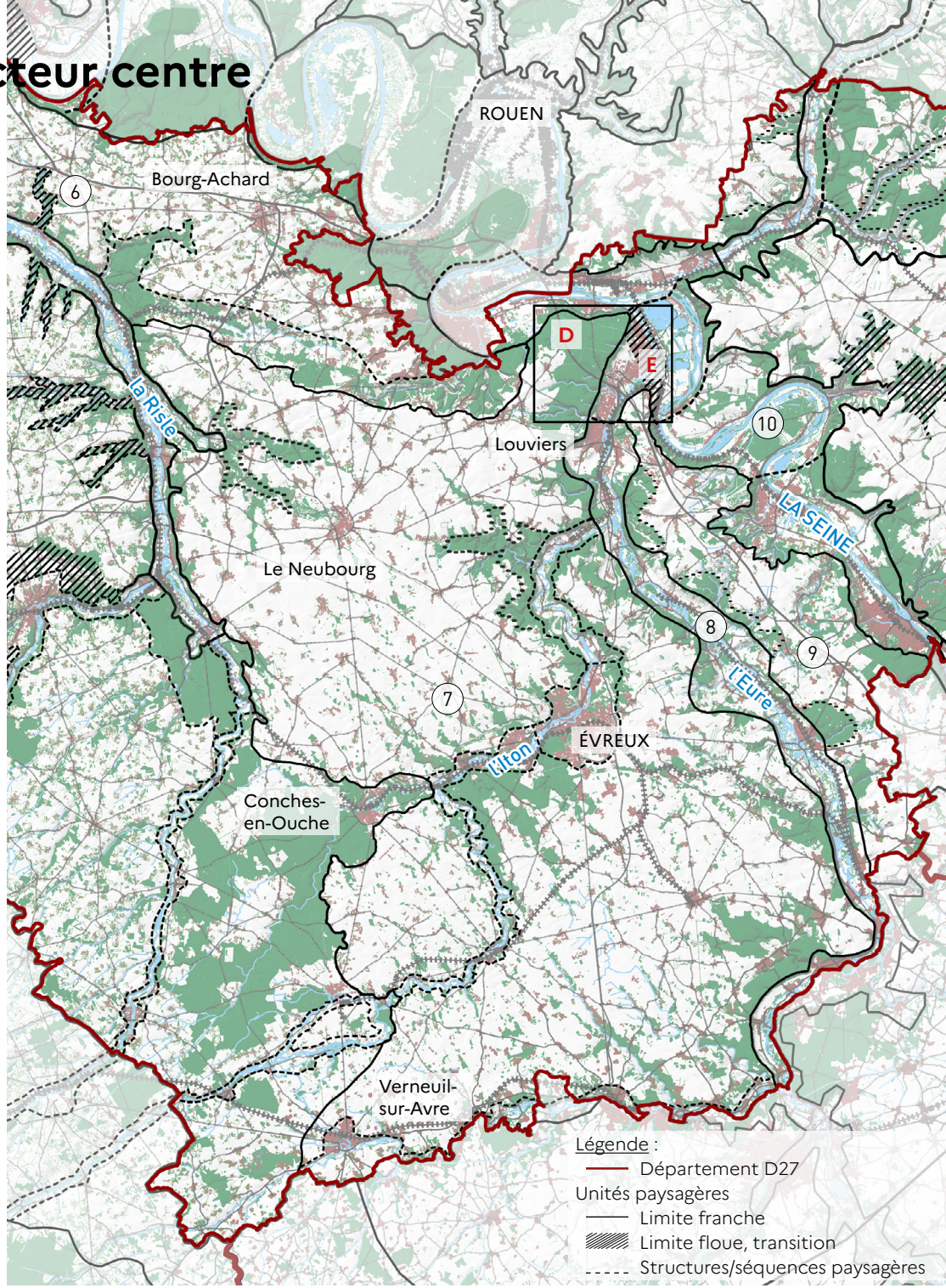

UNITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES - **Secteur est**

⑪ **La vallée de l'Epte et ses contreforts bossus**
- les coteaux
- la plaine alluviale
- le Vexin bossu et ses ondulations forestières - *Structure partagée*

> 2 séquences paysagères dans le département de l'Eure
- Séquence amont
- Séquence avale
- Séquence Gisors / Dangu

⑫ **Le plateau cultivé du Vexin Normand, ses horizons boisés et ses parties bossues**
- le plateau des grands cultures aux horizons boisés
- le Vexin bossu et ses ondulations forestières - *Structure partagée*
- les vallées et vallons pittoresques - *Structure partagée*

⑬ **Le pays de la forêt de Lyons et de la vallée industrielle de l'Andelle**
- le massif forestier ponctué de clairières
- les vallons pittoresques
- la vallée industrielle et urbanisée de l'Andelle
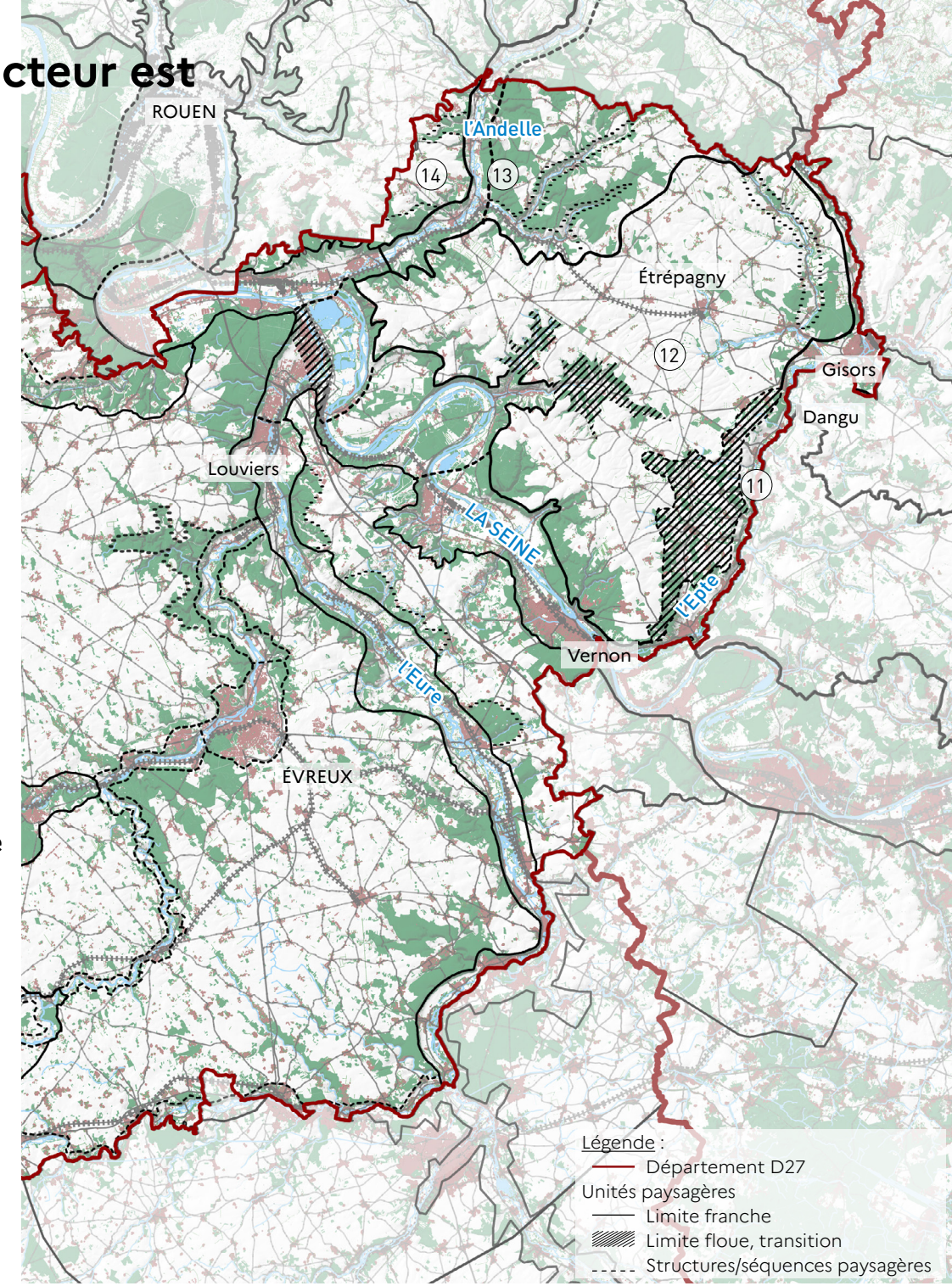
⑭ **Le pays agricole et urbanisé de Caux autour de Rouen**
- le plateau agricole aux portes de l'agglomération rouennaise
- les vallons boisés